

Réunion publique du
Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Espérou
Le 29 juillet 2026- 19 heures

Présents :

Élus au SIAE :

Commune de Val-d'Aigoual : Michel Monnot (élu et représentant Joël Gauthier), Martine Pialot, Bernard Grellier, Simon Soubeyran,

Commune de Dourbies : Laurent Balsan, Marion Angelini, Annie Lonjon.

Autres élus de Val-d'Aigoual : Michaela Fernandez, Cécile Marie Castanet, Serge Vlieghe.

Participation :

Cette première réunion publique du nouveau mandat a réuni une vingtaine de personnes, résidents permanents et secondaires des deux communes.

Points abordés :

- Obligation légale de débroussaillage (OLD).
- Risque incendie.
- Sécheresse.
- Annonce de la démission de Simon Soubeyran, membre suppléant au SIAE de la commune de val d'Aigoual.
- Réfection des peintures des passages piétons.
- Réparation du portillon de la clôture du centre de loisirs, présentant un risque pour les doigts des enfants. Le système de fermeture sera revu afin de garantir une sécurité optimale.

Points développés :

Travaux de la traversée de l'Espérou

La tranche 1, concernant le carrefour dit « de l'Ours », débutera fin août ou début septembre et devrait s'achever fin novembre ou début décembre. L'entreprise chargée des travaux a été retenue lors de la dernière réunion du conseil. Le cahier des charges prévoit le maintien de l'accessibilité pour les riverains et les commerces pendant toute la durée du chantier.

City stade

Le city stade, inauguré récemment et très apprécié des habitants comme des vacanciers, sera équipé d'un filet de protection afin de renforcer la sécurité des enfants utilisant cet espace.

Qualité de l'eau potable

Il est rappelé que la compétence « eau potable » relève de la communauté de communes. À ce jour, aucun problème d'approvisionnement n'est signalé. La qualité de l'eau est jugée bonne par l'ARS. Aucun projet n'est actuellement prévu pour alimenter le secteur depuis les Trois Fontaines.

Débroussaillage de l'espace entre l'aire de camping et la piste de luge

Il est confirmé que cette zone doit être débroussaillée. Cette intervention est programmée et sera réalisée dès que possible.

Mise en place d'un covoiturage

Pour faciliter la participation des habitants aux réunions du Syndicat intercommunal d'aménagement de l'Espérou organisées en mairie de Val-d'Aigoual, un covoiturage est proposé. Le rendez-vous est fixé 45 minutes avant le début de chaque réunion sur le parking de la salle Cavalier-Bénézet.